



Lyon, le 10 décembre 2021

METROPOLE DE LYON

Cabinet du Président
20 rue du Lac - CS 33569
69505 LYON CX 3

Monsieur le Président de la Métropole de Lyon
20 rue du Lac 69003 Lyon

Monsieur le Président,

L'heure est grave et la situation explosive. Nos organisations syndicales, au-delà des difficultés rencontrées et dénoncées, s'agissant du dialogue social et de la toute-puissance reprise par votre administration, qui interprète comme bon lui semble les orientations et décisions de votre Vice-Présidente, vous alertent, par le présent courrier, sur le profond malaise qui règne auprès des personnels de notre collectivité.

Il n'y a pas une réunion d'information syndicale, sur le terrain, au cours de laquelle nous ne soyons alertés par des situations de souffrance au travail, graves et insuffisamment traitées ou par des actes qui pourraient relever d'alertes du CHSCT pour harcèlement.

La situation sanitaire, depuis près de deux ans, a compliqué les rencontres et le dialogue direct que nous pouvions avoir avec les agents, permettant d'anticiper sur des situations avant qu'elles ne deviennent conflictuelles et ne s'enveniment.

Néanmoins, nous nous faisons, par le présent courrier, les porte-paroles des attentes du terrain, qui n'en peut plus des discours reportant à demain ce qui pourrait être fait dès aujourd'hui et qui demande, dès 2022, des actes concrets de votre part, prouvant l'intérêt que l'exécutif, issu des élections de juin 2020, porte au personnel de la Métropole.

Vous avez hérité d'une collectivité financièrement saine et qui le reste. Cela vous a permis de développer rapidement la politique pour laquelle vous avez été élus. Mais pour la mettre en œuvre, il a fallu et il vous faudra des têtes et des jambes, les deux étant essentielles pour que vous avanciez.

Or, il ne vous aura pas échappé que depuis votre arrivée, de nombreux cadres ont quitté et quittent encore notre collectivité et que les difficultés de recrutement sont importantes, particulièrement dans certains secteurs exposés, quelles que soient les catégories d'agents.

Nous ne pourrions éternellement contenir le malaise qui s'amplifie et qui, demain, nous conduira à un conflit inévitable, sauf à sortir du dialogue de sourds qui s'est mis en place entre votre administration et nous.

C'est pourquoi, dans cet esprit d'ouverture, nous vous demandons, Monsieur le Président, de vous rencontrer en intersyndicales, dès les premiers jours de janvier 2022, afin de préciser, vos orientations et objectifs, notamment financiers, en matière de mesures sociales, pour le personnel, sur la durée du mandat, ainsi que la méthode pour y parvenir.

L'agenda social, tel qu'il est aujourd'hui présenté, par vos services, est très en deçà des attentes du personnel, que nous avons consulté et qui a défini les priorités de négociations à entamer avec votre administration mais, surtout, avec vous-même.

Dans ce cadre, au-delà de la rencontre rapide que nous souhaitons, nous vous proposons de pouvoir échanger directement avec vous, une fois par trimestre, dès 2022, afin de renvoyer un signe positif de dialogue à nos mandants.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération syndicale distinguée.

Pour l'UNSA



José RODRIGUEZ

Pour l'UNICAT



Bruno COUDRET

Pour la CGT

P/0
Signature of Djamel MOHAMED

Djamel MOHAMED

Pour la FNACT/ CFTC



Franck GARAYT

Pour le STEPCI



Mohammed TAHAR

Pour l'UFICT



Anne Marie SANCHEZ

Remis en main propre
par Donya Slimoni

Signature of Donya Slimoni
le 13.12.21

METROPOLE DE LYON

Cabinet du Président

20 rue du Lac - CS 33569

69505 LYON CX 3